



ARTAGON

MAISON
ARTAGON

Appel à candidatures
Saison automne 2022

09/06 → 03/07/2022



PRÉSENTATION DE LA MAISON ARTAGON

Une parenthèse pour se recentrer sur une pratique ou penser de nouveaux projets dans un cadre exceptionnel en pleine nature.

Le programme

La période de l'émergence et le début de parcours peuvent se caractériser chez les jeunes artistes et professionnel-le-s de la culture par une frénésie d'activité et de projets pouvant aboutir à une surcharge mentale et à l'incapacité d'aller de l'avant. Prenant le contrepied d'un modèle tourné vers la production et la réalisation avec une attente de résultat, la Maison Artagon est au contraire un lieu propice à la réflexion, à la conception et à l'exploration. L'objectif est aussi de permettre aux résident-e-s de s'accorder un moment de répit et de liberté dans un cadre ressourçant.

Sur des périodes variables allant de deux semaines à trois mois en fonction de leurs besoins, la Maison Artagon accueille des artistes, des chercheur-euse-s, des professionnel-le-s, des collectifs et des structures évoluant dans tous les champs de la création contemporaine (arts visuels, design, architecture, écriture, édition, musique, performance, danse, théâtre, cinéma, cuisine, mode, etc.) en quête d'un espace privilégié pour avancer sur leurs projets de fond et prendre le temps de travailler sur leurs recherches, avec l'accompagnement sur mesure de l'équipe d'Artagon.

Il peut par exemple s'agir de mener une étude sur un sujet précis, de lire, de visionner des films, d'écrire un texte, un scénario ou une pièce de théâtre, de concevoir une exposition, de réaliser une phase de post-production de film, de travailler à une nouvelle composition sonore ou à une performance, de mettre à jour sa documentation, ou encore de constituer des dossiers pour des appels à projets.

La maison et sa situation

Située dans la commune de Vitry-aux-Loges dans le Loiret, à moins de 2h de Paris en voiture ou en train, la Maison Artagon prend vie dans une bâtisse du XIXe siècle d'environ 300 m². Au cœur d'un parc arboré de deux hectares, elle est située à proximité immédiate de la forêt et du canal d'Orléans.

La commune de Vitry-aux-Loges possède tous les services essentiels sur place (commerce alimentaire, soin, banque, bureau de poste et quelques magasins), accessibles à pied, à vélo, en voiture ou en bus. La maison est située à 25 minutes de la gare d'Orléans en voiture.

Comment s'y rendre ?

En train et en car (2h depuis Paris)

Prendre le TER à la gare de Paris Austerlitz jusqu'à la gare d'Orléans.

Puis prendre le car Rémi 45 - ligne 17 à la gare routière d'Orléans, direction Beaune-la-Rolande.

Descendre à l'arrêt Square Vitry-aux-Loges.

En voiture (2h depuis Paris)

Via l'A6, l'A10 ou la N20.



CADRE ET MODALITÉS DU SÉJOUR

Fonctionnement

Artagon publie trois appels à candidatures par an : un pour la saison printemps-été, un pour la saison automne, et un pour la saison hiver.

Les artistes, chercheur·euse·s et professionnel·le·s souhaitant séjourner à la Maison Artagon et répondant au présent appel peuvent candidater pour la durée de leur choix, comprise entre deux semaines et trois mois, entre le 12 septembre et le 18 décembre 2022. Cette durée pourra faire l'objet d'une discussion avec l'équipe d'Artagon et être affinée en fonction des demandes reçues, des besoins des différent·e·s résident·e·s et des disponibilités.

Artagon prend en charge les frais d'hébergement et toutes les charges associées (eau, électricité, Internet, etc.). Les résident·e·s gardent à leur charge les frais personnels quotidiens : transport pour aller et venir à la Maison Artagon, déplacements sur place, achat de nourriture, etc.

Aucun dispositif de rémunération, de *per diem* et de bourse de recherche ou de production n'est prévu.

Équipements et commodités

Entièrement rénovée et réaménagée en 2015, la maison peut accueillir un total de 5 résident·e·s de manière concomitante avec une chambre individuelle et un lit double ou simple pour chacun·e. Les chambres peuvent servir de bureau et éventuellement d'atelier pour des pratiques légères.

Les résident·e·s disposent d'une connexion Internet, ainsi que de l'accès libre à une salle annexe à la maison, faisant office d'espace d'étude et de création. Des ouvrages ou des ressources documentaires (abonnements à des plateformes ou des revues, etc.) pourront être acquis au cas par cas par Artagon en fonction des besoins exprimés par les résident·e·s.

Au-delà de ces espaces de réflexion et de travail, les résident·e·s ont accès à plusieurs espaces communs de vie (salon avec cheminée, salle à manger, cuisine entièrement équipée, salles d'eau, salle de bain, buanderie) et au parc. Un véhicule est enfin mis à la disposition des résident·e·s pour leurs trajets sur place.

Modalités pour les résident·e·s

La Maison Artagon étant un lieu dédié à la recherche, à la conception et à l'exploration, les résident·e·s ne sont soumis·e·s à aucune obligation de résultat ou de production. Il s'agit d'une période d'expérimentation libre, avec aucune obligation de restitution.

En concertation avec les résident·e·s, et afin de les accompagner dans leurs réflexions, des artistes, des penseur·euse·s, des professionnel·le·s et des figures inspirantes, françaises et internationales, seront régulièrement invité·e·s à les rencontrer sur place ou en visioconférence, en fonction de leurs propres recherches et pratiques, et de leurs échos éventuels avec celles qui seront menées au sein de la Maison Artagon.

Conformément aux valeurs défendues par Artagon dans ses lieux, les résident·e·s pourront, selon leurs intérêts, rencontrer des publics locaux divers au cours de leur séjour, afin de partager avec eux leurs recherches, de créer la conversation et de faire émerger une inspiration mutuelle : groupes scolaires, structures sociales, habitant·e·s des environs, acteurs du monde rural, etc.





COMMENT POSTULER ?

Profil des candidat-e-s

Le présent appel à candidatures s'adresse à l'ensemble des artistes, chercheur-euse-s et professionnel-le-s émergent-e-s ou en début de parcours, évoluant dans tous les champs de la création contemporaine, établi-e-s en France ou à l'étranger. Les collectifs et les structures peuvent également candidater, et même demander à ce que la maison leur soit entièrement réservée, dans la limite du nombre de lits disponibles.

Les candidat-e-s devront témoigner d'une pratique artistique ou d'une activité professionnelle ou de recherche déjà ancrée, avec la réalisation de plusieurs projets, et exprimer un besoin de prendre du recul pour mûrir de nouveaux projets ou de simplement faire une pause dans le flux de leur activité.

Aucune autre condition, notamment de ressource, de nationalité, d'âge ou de diplôme, n'est requise.

Il est possible de candidater en français ou en anglais.

Candidature collective

Dans le cadre d'une candidature à plusieurs, un seul formulaire en ligne est à remplir, en précisant le nombre de chambres demandées. Par ailleurs, il est possible de transmettre, au choix, un ou plusieurs portfolios, selon que la pratique est commune ou que la volonté est de mettre en avant différents profils.

Il n'est pas nécessaire qu'une structure juridique réunisse les personnes qui candidatent ensemble.

Dossier de candidature

Pour candidater, la candidate ou le candidat doit répondre au formulaire en ligne, avant le dimanche 3 juillet 2022 à 23h59 :

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AU
FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)

Il est également nécessaire d'envoyer :

- ★ Un CV, artistique ou professionnel selon les cas.
- ★ Un portfolio (pour les artistes) ou un document de présentation de ses projets (pour les chercheur-euse-s, les professionnel-le-s, les collectifs et les structures).

Ces deux documents sont à envoyer dans un seul email au format PDF à l'adresse candidatures@artagon.org. L'objet du mail doit indiquer le prénom et le nom de la candidate ou du candidat et le nom de l'appel à candidatures, selon le format suivant : Prénom Nom - Maison Artagon (dans le cas d'un collectif ou d'une structure : Nom - Maison Artagon). La taille totale des pièces jointes ne doit pas excéder 10 Mo.

Les demandes de précisions ou d'informations complémentaires sont également à adresser par email à candidatures@artagon.org avant le jeudi 30 juin à 18h. L'objet du mail doit indiquer : Question Maison Artagon.

En cas de candidature retenue : le-la candidat-e retenu-e sera contacté-e par email mi-juillet 2022 pour échanger avec l'équipe d'Artagon et organiser son séjour.

En cas de candidature non retenue : le-la candidat-e non retenu-e sera contacté-e par email mi-juillet 2022 afin d'être notifié-e de cette décision, et sera tenu-e informé-e des prochains appels à candidatures auxquels il-elle pourra postuler.

CALENDRIER

- ★ 9 juin 2022 : ouverture de l'appel.
- ★ 3 juillet 2022 : clôture de l'appel.
- ★ 3 juillet - 10 juillet 2022 : étude et sélection des candidatures.
- ★ À partir du 11 juillet 2022 : communication des résultats auprès des candidat·e·s.
- ★ À partir du 12 septembre 2022 : début des séjours, en fonction des dates demandées.

À PROPOS D'ARTAGON

Artagon est une association d'intérêt général née en 2014, dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement de la création et des cultures émergentes.

Elle propose toute l'année une pluralité de programmes – expositions, évènements, aides à la production, bourses, formations, rencontres, accompagnement, documentation, création et gestion de lieux ressources – destinés aux étudiant·e·s en art, aux jeunes artistes et aux professionnel·le·s de la culture en début de parcours.

Artagon est aujourd'hui à la tête de trois lieux dédiés à l'accompagnement des émergences artistiques et culturelles en France : Artagon Marseille, Artagon Pantin au Nord-Est de Paris, et la Maison Artagon dans le Loiret.

Partant de la vision que l'art et la culture jouent un rôle clé dans le développement d'une société novatrice, plus inclusive et bienveillante, et que la création émergente contribue à réinventer et à enchanter le monde, Artagon mène et accompagne des projets en collaboration avec de nombreux acteurs publics et privés, notamment des champs de l'économie, du social et de l'éducation.

Artagon porte enfin une vision inclusive, accessible et populaire de la création contemporaine, et agit en faveur de la découverte de l'art par une grande diversité de publics.

Artagon a été fondée et est dirigée par les directeurs artistiques et commissaires d'exposition Anna Labouze & Keimis Henni.

www.artagon.org

Facebook – Instagram – LinkedIn : @artagonofficiel



AVEC LE SOUTIEN DE

